

Rapport N° 143/2019

Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs intitulé « Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »

Nyon, le 7 mars 2019

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le lundi 18 février 2019, à 18h00. Etaient présents : Mesdames Chloé Besse et Florence Darbre Gubbins, Messieurs André Cattin (en remplacement de Sacha Soldini), Patrick Buchs, Claude Farine, Jean-Pierre Vuille (en remplacement de Valérie Annen), Pierre Patelli était excusé et Suzanne Favre, Présidente et rapportrice.

La Municipalité était représentée par Madame Gaelle Keim, Déléguée à l'énergie et au développement durable. Monsieur le Syndic Daniel Rossellat, retenu par d'autres obligations était excusé. La commission remercie vivement Madame Keim pour sa disponibilité et les explications complémentaires apportées.

Préambule

Madame Keim, représentante de la Municipalité, nous a informés sur la portée de l'événement et sur son impact. Elle a mentionné qu'un projet tel que celui-ci faisait partie de la stratégie du développement durable de la période 2016-2021 de la Ville. De plus, elle a fait savoir à la commission que la Ville apportera son soutien dans les aspects administratifs, organisationnels et communicationnels liés à l'organisation de la manifestation lorsque les marcheurs se trouveront à Nyon. Ainsi, il y aura lieu de trouver, également, en discussion avec le Canton, des endroits où faire dormir les marcheurs non officiels accompagnant la marche (abris de protection civile, salles de gym, etc). De par son aide pratique dans la réalisation pour que cette marche pour la paix soit un succès, la Ville de Nyon veut démontrer qu'elle soutient, sans réserve, les valeurs du développement durable d'un modèle global qui veut donner des d'impulsions nouvelles dans la manière de traiter la mobilisation des citoyens, de même que tous les aspects humains liés à cette manifestation.

La marche Jai Jagat trouve son point de départ en Inde, initiée par l'organisation indienne Ekta Parishad. Elle part de l'endroit même où repose le Mahatma Gandhi. Cette organisation a d'abord été active dans le pays même. Le mouvement est régi par une charte apolitique et sans relation avec aucune religion. Son but est de rendre attentif à l'éradication de la pauvreté, à la nécessaire protection des droits humains et des problèmes environnementaux. L'ONU en a fait une de ses thématiques à l'horizon de l'agenda 2030 en prônant un nouveau modèle global du développement de mieux vivre sur la planète sans laisser personne au bord de la route. C'est donc une belle opportunité pour la Jai Jagat, à ne pas manquer, que les initiateurs ont choisie pour porter loin

leurs préoccupations en vue de trouver un écho favorable. C'est par ailleurs la première fois que la Jai Jagat se déplace en dehors de l'Inde. Elle traversera 17 pays au cours de sa marche.

Il est dès lors important de ne pas perdre de vue qu'un des principes de la Jai Jagat est que l'on vive de manière plus juste sur la planète. Elle veut venir en aide aux plus fragiles.

Cette grande marche non-violente, à travers de multiples pays parcourra environ 10'000 km, et rejoindra Genève, le 21 septembre 2020, journée internationale de la paix. Environ 5'000 personnes seront attendues sur la Place des Nations, siège des Nations Unies à Genève. Les marcheurs devraient donc se trouver à Nyon entre le 17 et 20 septembre 2020.

Discussions / situation

Si la mission de l'organisation est encore assez floue, les implications encore peu connues, tout, ou presque, reste à faire. On peut néanmoins et d'ores et déjà lister les points marquants dont nous avons connaissance, à savoir :

- C'est dans le courant de 2018 que des contacts ont été établis en vue de cet événement entre la Ville et l'association Karangal, dont le représentant est un ancien conseiller communal, M. Jürgen Vogel. Une des cheville ouvrière qui fera le relais entre les instances impliquées, respectivement entre l'association Jai Jagat Nyon, la Municipalité et les organisateurs de tous bords est M. Patrick Buchs, conseiller communal ;
- Une association « Jai Jagat Nyon » sera créée dont l'objectif principal est l'organisation de l'accueil de la marche de Nyon pour trouver un financement au maximum privé ce qui permettra d'avoir une vision exacte des comptes ;
- Les marcheurs partant de l'Inde seront au nombre de 100 à 150, le nombre exact d'accompagnants n'est pas encore connu. Il est à préciser que seuls les marcheurs partant de l'Inde, sans ceux qui joignent la marche en cours de route, seront logés ;
- Les marcheurs arriveront en Suisse par l'Italie et leur 1^{er} point de ralliement sera la Ville de Brigue/VS.
- Chaque ville-étape s'organise elle-même ;
- S'il est à relever que le Grand Conseil de même que les autorités genevoises sont favorables à s'impliquer dans cette cause, les intentions du canton du Valais ne sont pas connues pour l'instant.

Impact financier / logistique

- Il est précisé que la Ville de Nyon fournit, en fonction des besoins annoncés, son soutien sur le plan logistique et communicationnel ;
- Le volet financier incombe à l'association liée à la Jai Jagat. Elle est responsable des finances de la manifestation. Son rôle est de trouver sponsors et donateurs ;
- Il est prévu que le Canton soit approché afin qu'une aide logistique et éventuellement financière puisse être apportée à la marche sur l'ensemble du parcours du Canton de Vaud.

Conclusion

Il ressort de la discussion que les commissaires sont unanimement favorables de la venue à Nyon de la Jai Jagat.

En ces temps instables, la situation politique préoccupante avec guerres et crises aux multiples endroits du globe, cette manifestation de paix fait très positivement chemin dans l'esprit des commissaires.

Sans doute, la venue à Nyon de la Jai Jagat, n'est pas uniquement une possibilité de faire rayonner la Ville dans une cause humaine importante et inédite. Elle rappelle par là même les aspects environnementaux auxquels il y a lieu d'être attentifs. En plus, l'impact qu'elle véhicule sous l'aspect humain ne fait aucun doute, Cette marche pour la paix renverra quelque chose de positif dans la vie de chacun par les images qu'elle représente, les valeurs qu'elle communique.

Une piste serait aussi de sensibiliser écoliers et gymnasiens à cette cause, de les faire participer d'une manière ou d'une autre à cette manifestation.

Concernant le volet financier, la création de l'association « Jai Jagat Nyon » permettra d'avoir des comptes clairs sur le coût de l'accueil de la marche à Nyon. De plus, les organisateurs mettront tout en œuvre afin de trouver des fonds privés pour participer au financement de cet événement. Dans tous les cas, en cas d'apport financier de la Ville dans ce dossier, un préavis sera déposé devant le Conseil communal pour acceptation.

Le rapport 143 voulant surtout être une position de principe quant au soutien ou non de la Ville à cette manifestation.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 143/2019 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs intitulé « Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de prendre acte du rapport-préavis N° 143/2019 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs intitulé « Pour que la Ville de Nyon participe à l'accueil des marcheurs de la Jai Jagat 2020 »

La Commission :

BESSE Chloé
BUCHS Patrick
CATTIN André
DARBRE-GUBBINS Florence
FARINE Claude
PATELLI Pierre
VUILLE Jean-Pierre
FAVRE Suzanne (Présidente et rapportrice)

Davantage d'informations sont disponibles sur les Website ci-après :

Site de l'association Ekta Parishad : www.ektaparishad.in/

Site mondial de la Jai Jagat : www.jaijagat2020.org/

Site de l'association Jai Jagat Genève : www.jaijagatgeneve.ch/